



Communiqué de presse

« URGENCE SANITAIRE »

Malgré le déploiement du plan de lutte contre la maladie de Lyme et contre les maladies vectorielles à tiques, aucune mesure d'urgence n'a été prise par les autorités de santé et les discussions pour un nouveau Protocole National de Diagnostic et de Soins s'éternisent.

Le vendredi 29 septembre 2017 à 18h, dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux, Matthias Lacoste, président de l'association Le droit de guérir, interpelle le Président de la République Française en lisant le courrier qu'il lui adressera le lendemain.

En 48h, la vidéo avait déjà dépassé les 100.000 vues (en organique) sur Facebook.

Sans la mise en place de mesures immédiates, les malades sont maintenant prêts à lancer des actions de terrain.

[La vidéo sur Facebook, cliquez ici.](#)

[La vidéo sur YouTube, cliquez ici.](#)

[La page dédiée de notre site internet avec les rubriques : le contexte, les mesures que nous demandons, les photos, le courrier.](#)

Contact presse : Matthias Lacoste 06.81.85.48.75